



## AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **14 janvier 2026 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur les dérogations mineures suivantes :

1.	Numéro de cadastre :	5 095 615
2025-082	Numéro d'immeuble :	Chemin Perkins, Sutton
	Nature et effet de la demande :	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Autoriser une superficie minimale de lot de 8 423.7 mètres carrés pour le lot 1 au lieu de 20 000 mètres carrés, comme indiqué au Règlement de zonage 115-2, section 1,2, chapitre 3, Zone A-06.</li> <li>2. Autoriser une profondeur minimale de lot de 9.44 mètres pour le lot 2 au lieu de 100 mètres, comme indiqué au Règlement de zonage 115-2, section 1,2, chapitre 3, Zone A-06;</li></ol> <p>Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : <a href="https://sutton.ca/wp-content/uploads/2025/12/Document-presentation-DM-Perkins-VF.pdf">https://sutton.ca/wp-content/uploads/2025/12/Document-presentation-DM-Perkins-VF.pdf</a></p>

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

**DONNÉ à Sutton, Québec, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an 2025.**

**Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire**  
*Greffière et directrice des affaires juridiques*